

## **UN MESSAGE PASTORAL DÉCEVANT ET INJUSTE**

Le Cardinal Marc Ouellet et Monseigneur Terrence Prendergast ont conjointement choisi la fête de l'Annonciation, reportée cette année au 4 avril, pour asséner à l'Armée de Marie, à la Communauté des Fils de Marie et à notre Fondatrice, Mère Paul-Marie, ce que celle-ci nous avait annoncé comme «le dernier coup».

La Vierge de l'Annonciation, quel modèle pour les membres de la Communauté de la Dame de Tous les Peuples qui englobe l'Armée de Marie et la Communauté des Fils de Marie! Tout d'abord parce que l'Annonciation marquait (comme aujourd'hui) l'avènement d'une ère nouvelle; ensuite, parce que la Vierge Marie n'aura été que la Servante «du Seigneur», attentive à suivre Celui qui La guidait à travers les méandres de la méchanceté humaine qui empruntait les puissants canaux des autorités politiques et religieuses de Son temps. «Celle qui a cru» a cru en la puissance de Dieu, non en la puissance des hommes.

En cette heure, nous constatons à quel point Dieu guide l'histoire des hommes: Il a permis que notre bien-aimé Pape Jean-Paul II s'éteigne avant que nous recevions ce dernier coup de la part de l'Église, comme s'Il le dégageait de toute responsabilité face à cette ignominie visant une Oeuvre qu'Il a dirigée avec tant d'attention depuis sa fondation.

### **L'authenticité de la mission**

L'Armée de Marie ne professe pas autre chose que l'Église concernant la personne de la Vierge Marie et son «rôle unique et incomparable».

Concernant Mère Paul-Marie, tous les signes ont été donnés pour authentifier que sa mission est de Dieu; si l'Oeuvre qu'il lui a été demandé de fonder et ensuite de diriger venait des hommes, elle serait tombée d'elle-même depuis longtemps devant la levée de boucliers et les flèches qui lui ont été décochées de tous côtés, particulièrement des évêchés et de certaines congrégations romaines avec lesquelles ces évêchés entretenaient des liens étroits.

### **La situation de l'Armée de Marie**

Le Cardinal Ouellet a bien raison, «la situation douloureuse concernant l'Armée de Marie n'a pas évolué pour le mieux» depuis sa nomination au Diocèse de Québec. Les efforts du deuxième Commissaire pontifical pour les Fils de Marie n'auront pas contribué à rétablir les ponts entre cette Oeuvre et l'Archevêché de Québec, non plus que la Note doctrinale, document fortement biaisé de la CECC qu'entérine pourtant le Cardinal Ouellet, et dont plusieurs personnes ont démontré le peu de rigueur et les faussetés. Et malheureusement, le Message pastoral du Cardinal Ouellet ne parvient pas plus que la Note doctrinale à

«donner une juste évaluation de la situation» de l'Armée de Marie.

### **Une Oeuvre mystique**

Pour comprendre l'Armée de Marie, il faut se référer à la Bible, qui devrait d'ailleurs être le point de référence de tout chrétien, mais cela est particulièrement vrai pour cette Oeuvre car en elle se réalisent des prophéties bibliques: «Une femme t'écrasera la tête» (Gn 3, 15); or, cette femme est le grand Signe que Jean, en son Apocalypse, voit dans le ciel opposé au Dragon.

Ces passages bibliques ne sont pas que des allégories, ils se réalisent en notre temps. Marie intervient Elle-même en notre humanité en se servant d'une humble femme. Plusieurs mystiques avaient annoncé cette action directe de Marie sur la terre, mais cette action semble aussi inacceptable pour la plupart des Autorités de l'Église qu'il était inacceptable pour le Sanhédrin de reconnaître en Jésus-Christ le Messie annoncé dans l'Ancien Testament.

Tel est le fond de la question: accepter ou non l'Envoyée de Dieu en notre temps, la servante dont les nombreux charismes attestent l'authenticité.

Le Cardinal Ouellet n'a malheureusement pas compris les enjeux – ce n'était peut-être pas nécessaire non plus: il aurait suffi que, comme le Cardinal Maurice Roy, il ne combatte pas l'Oeuvre pour la laisser se développer comme le désirait le Seigneur.

Le Cardinal Ouellet ne peut prétendre «donner une juste évaluation» de l'Armée de Marie. La rencontre avec Marie-Paule n'a pas eu lieu: elle l'avait invité à venir à Spiri-Maria et lorsqu'il lui a plutôt proposé, plus d'un an plus tard, de le rencontrer au presbytère de Lac-Échemin, c'est sur un ordre du Ciel et le coeur dans un étau qu'elle avait dû décliner l'invitation, ce qui avait suscité la réprobation de l'Archevêque (on connaît les événements qui ont suivi, la réalisation de la parole «Et toi-même, un glaive de douleur te transpercera l'âme! – afin que se révèlent les pensées intimes d'un grand nombre»).

### **L'évolution de la doctrine de l'Église**

L'Église a ses prophètes et nous croyons que Marc Bosquart sera plus tard reconnu comme tel; mais un prophète est en général rejeté... comme l'a été Soeur Faustine dont les écrits ont été condamnés par le Saint-Office devenu la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, avant de devenir un phare allumé bien haut sur l'horizon d'une humanité à bout de souffle, à bout de souffrances et à bout d'impiété. Lorsque, en l'an 2000, le Pape Jean-Paul II a institué la fête de la Miséricorde Divine au cours de la cérémonie de canonisation de Soeur

Faustine, il a précisé (et prophétisé):

«Le deuxième dimanche de Pâques deviendra dans le monde entier le dimanche de la Miséricorde Divine, une invitation permanente pour le monde chrétien à affronter, en faisant confiance à la bienveillance divine, *les difficultés et les épreuves que l'humanité devra vivre dans les années à venir.*»

Ce même Pape a loué le Serviteur de Dieu Stanislaw Jésus-Marie Papczynski, qui a fondé en 1673 la congrégation polonaise des Pères Maristes de l'Immaculée-Conception, pour avoir su «communiquer et courageusement défendre la vérité de l'Immaculée Conception avant qu'elle ne soit proclamée dogme de la foi»; et il ajoutait à l'intention des membres de cette communauté religieuse: «Suivez fidèlement son exemple et diffusez la dévotion mariale autour de vous.» (Vatican Information Service, 14 mars 2005).

Je ne crois pas qu'on puisse reprocher à ce Fondateur, ni à sainte Faustine, d'avoir «blessé l'unité de l'Église», même s'ils promouvaient une dévotion non encore acceptée par l'Église: ceux qui ont «blessé l'unité de l'Église», ce sont plutôt ceux qui, en autorité, ont lutté contre la doctrine que le Seigneur voulait donner au monde en se servant de cette servante et de ce serviteur car, d'abord et avant tout, *l'Église doit faire un avec le Seigneur.*

### **Quelle est «l'autorité légitime»?**

Dans son Message pastoral, le Cardinal Ouellet appelle les Dirigeants de l'Oeuvre «à se remettre en question et à reconnaître le tort qu'ils causent aux fidèles et à l'Église en s'enfermant dans un refus du jugement pastoral de l'autorité légitime».

La vie mystique de Marie-Paule l'a préparée à recevoir les ordres du Ciel pour mener à bien l'Oeuvre qu'Il lui a confiée et elle a l'obligation d'obéir («*MES ORDRES NE DOIVENT PAS ÊTRE DISCUTÉS*», lui a dit la Sainte Vierge en 1958). Marie-Paule aurait souvent préféré se soustraire aux exigences de l'obéissance – accepter par exemple l'invitation du Cardinal Ouellet à le rencontrer au Presbytère de Lac-Etchemin –, mais elle a toujours obéi à Dieu, comme le lui a d'ailleurs ordonné son directeur spirituel, Monseigneur Émery Kabongo. Elle est toujours dans la droite ligne de l'obéissance en suivant les ordres et indications d'En-Haut, seule Autorité légitime, car c'est le Ciel qui guide cette Oeuvre et ses ramifications.

On peut se poser cette question: comment se fait-il qu'on exige, de Marie-Paule et des membres des Oeuvres qu'elle a fondées, des actions contraires aux ordres de Dieu?

Car en définitive c'est de cela qu'il s'agit: *obéir à Dieu ou aux hommes?* Placé devant une telle alternative, saint Pierre déclara au Sanhédrin:

«S'il est juste aux yeux de Dieu de vous obéir plutôt qu'à Dieu, à vous d'en juger. Nous ne pouvons pas, quant à nous, ne pas publier ce que nous avons vu et entendu.» (Ac 4, 19-20)

Quant au «tort» que les dirigeants de l'Oeuvre «causent aux fidèles»: est-ce qu'on cause du tort aux fidèles en obéissant à Dieu – même si Sa Sagesse nous semble folie – ou si on ne cause pas plutôt du tort aux fidèles en Lui désobéissant?

### «Danger pour la foi»?

Dire que, dans l'Armée de Marie, on «propose des doctrines qui s'écartent de la Révélation» et «on induit les fidèles en erreur», et que donc on présente des «dangers pour la foi», c'est ne pas tenir compte de l'Histoire de l'Église. Par exemple, dans les années et les siècles précédant la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, de nombreux théologiens jugeaient cette «nouvelle doctrine» – la possibilité de l'Immaculée Conception de Marie – contraire à la Révélation, pourtant elle a été solennellement proclamée par l'Église.

Saint Bernard, saint Thomas d'Aquin et tant d'autres ont «induit les fidèles en erreur» en niant à la Vierge le privilège de l'Immaculée Conception, mais il n'en a pas résulté de «danger pour la foi»: tant que l'Église ne s'est pas solennellement prononcée dans un acte du Magistère émanant du Saint-Père, il y a place à la controverse en vertu de l'ouverture à la possibilité que soient présentés des éléments qui, bien que nouveaux, soient fondés sur l'Écriture, la tradition et la piété populaire.

Le Message pastoral mentionne la lettre du 16 mars 1981 que le Cardinal Maurice Roy adressait au Père Philippe Roy au sujet de *Vie d'Amour*, mais il omet de préciser que le Cardinal était revenu sur ses craintes: lors d'une rencontre qu'il avait eue dans les jours suivants avec le Père Philippe, Raoul Auclair et le Père Denis Laprise qui lui ont apporté des éclaircissements, le Cardinal Roy a demandé que l'on continue la vente de *Vie d'Amour* en cessant simplement de l'annoncer dans le journal de l'Oeuvre. Peu après, le Père Marie-Dominique Philippe, o.p. (un éminent philosophe et théologien qui connaissait bien Jean-Paul II), de passage à Québec, allait rassurer le Cardinal Roy sur l'authenticité mystique de *Vie d'Amour*.

Devant l'histoire, le Cardinal Maurice Roy, bien que ne comprenant pas toute la portée mystique de l'Oeuvre, aura le mérite de ne pas l'avoir combattue, ayant eu la sagesse d'interroger lui-même Marie-Paule et ses collaborateurs sur certains faits de la vie mystique de celle-ci et sur les calomnies qui lui étaient rapportées: à chaque fois, il était surpris des réponses qui lui étaient données, preuves à l'appui, et il révisait son jugement.

Le Message pastoral revient également sur les mises en garde faites par le Cardinal Vachon

contre les deux premiers livres de Marc Bosquart sur lesquels s'appuyait le Cardinal Vachon pour justifier son décret du 4 mai 1987 (décret de révocation du statut canonique de l'Armée de Marie, assorti de diverses sanctions). Mais l'Armée de Marie ne peut être tenue responsable des écrits de ses membres, ainsi qu'on le constate dans l'Église pour des situations similaires, et de toute façon elle avait retiré du marché ces deux volumes avant que ne soit publié le décret du 4 mai 1987: ce décret n'aurait pas dû être émis vu que les motifs sur lesquels il était fondé n'existaient plus.

### **La Dame de Tous les Peuples**

Le message donné par la Dame de Tous les Peuples à Amsterdam est porté par la dévotion populaire d'un nombre important de chrétiens à travers le monde; la prière donnée par la Dame a reçu l'imprimatur de quelques centaines d'Évêques; en 1996, l'Ordinaire de Haarlem-Amsterdam a permis la dévotion publique à la Dame de Tous les Peuples et, en 2002, cet Ordinaire a reconnu que ces apparitions sont d'origine surnaturelle.

Et malgré tout cela, le préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, dans une lettre du 8 février 2005, estime (selon le Message pastoral du Cardinal Ouellet) que «le jugement négatif déjà exprimé publiquement [par la Congrégation pour la Doctrine de la Foi] dans la Notification de 1974 reste toujours valide».

Quel bel exemple nous avons là de la «contradiction épiscopale», des courants qui ne cessent de s'affronter dans l'Église! Et c'est bien normal qu'il en soit ainsi – les premiers apôtres eux-mêmes ont vécu ces contradictions, Pierre et Paul se sont affrontés sur certaines questions –, et même, cette «dialectique» ou ces tensions ont souvent contribué à faire progresser l'Église.

L'unanimité n'est pas nécessairement le signe que tous sont dans la vérité. Le Cardinal Ratzinger a déjà déclaré que «la vérité ne nous est pas révélée par un vote majoritaire»...

### **«Blessures à l'unité de l'Église»**

Est-ce blesser l'unité de l'Église, pour un homme comme Marc Bosquart, de faire connaître les lumières qui lui ont été données et qui, sans contredire le donné révélé, offrent à l'Église de nouvelles pistes pour explorer le mystère?

Comment, en obéissant à Dieu et à Marie, Mère de l'Église, qui lui demandent d'agir et de livrer des messages qui concernent toute l'humanité, Mère Paul-Marie pourrait-elle «blesser l'unité de l'Église»?

Comment, en faisant la lumière sur les fausses accusations qui sont propagées par certaines Autorités dans l'Église, peut-on être accusé de «blesser l'unité de l'Église»? N'est-ce pas une Église de Lumière et de Vérité?

Ce n'est pas discréditer «l'intervention pastorale d'évêques et de proches collaborateurs du Saint-Père», ni faire «des attaques personnelles contre eux», que de faire connaître la vérité, mais plutôt servir les intérêts de l'Église. – «La vérité sans la charité durcit, mais la charité sans la vérité pourrit», disait sainte Catherine de Sienne. Nous essayons de faire la vérité de la façon la plus charitable possible, sans attaquer personne, en exprimant simplement ce qu'il nous a été donné de voir et de comprendre. Pour ce qui est de Mère Paul-Marie, du Père Pierre Mastropietro et d'autres membres de la Communauté des Fils et Filles de Marie, il est certain qu'ils n'ont révélé que fort peu de chose concernant les manoeuvres indignes dont ils ont été témoins et victimes, s'en tenant à ce qu'il était nécessaire de dévoiler pour protéger l'Oeuvre.

En érigeant le Centre eucharistique et marial Spiri-Maria à la demande du Seigneur, alors que le Droit canon stipule, en son dernier article, que «le salut des âmes doit toujours être dans l'Église la loi suprême», Mère Paul-Marie a-t-elle «blessé l'unité de l'Église»? N'a-t-elle pas plutôt contribué au but premier de l'Église, la conversion des âmes, constatée à Spiri-Maria par nos prêtres qui y confessent? Si le Cardinal Ouellet avait assisté à nos cérémonies où les âmes sont soulevées dans un même élan d'amour envers Dieu, l'Immaculée et le Pape – les trois Blancheurs promues dans l'Armée de Marie –, il ne pourrait affirmer que Spiri-Maria constitue une «blessure à l'unité de l'Église», alors qu'au contraire c'est un ferment d'unité. L'Eucharistie unit l'Église, elle ne la divise pas et, en ce temps de crise, il faut comprendre que Dieu puisse recourir à des moyens exceptionnels pour sauver l'Église et l'humanité.

Concernant la construction de Spiri-Maria, le 11 décembre 2002, Marie-Paule a reçu l'avis d'un théologien qui déclarait que «d'après les normes établies par le Droit canonique pour les associations “privées” de fidèles, l'autorisation de l'évêque n'était nullement nécessaire pour l'érection d'un tel édifice», et il citait les canons justifiant ses conclusions (cf. *Le Royaume*, no. 158, nov.-déc. 2002, p. 24).

Est-ce «blesser l'unité de l'Église» que d'affirmer, alors que c'est la vérité, que l'Armée de Marie a été «la victime continuelle d'une sourde persécution de la part de l'autorité de l'Église, persécution qui serait en même temps et paradoxalement la preuve irréfutable de son origine divine»? En effet, et cela a été démontré à maintes reprises, certaines autorités de l'Église se sont donné beaucoup de mal pour tenter de détruire cette Oeuvre: «Il faut tout détruire et faire disparaître ces futurs prêtres», disait le Cardinal Vachon en 1985. Et d'autres Autorités ont également agi dans l'ombre, et cela dès les premières années de l'Armée de Marie alors que la vie mystique de Marie-Paule n'était pas connue et ne pouvait justifier ces agissements. Des Autorités romaines ont d'ailleurs déclaré à notre Fondatrice

que, loin de discréditer l'Oeuvre, les manigances contre elle étaient «à Rome un bon signe».

«Le disciple n'est pas au-dessus du Maître; ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi», a déclaré le Christ à Ses disciples. Il a aussi affirmé que de bons fruits – comme ceux produits par l'Armée de Marie – étaient le signe d'un arbre bon, car «un mauvais arbre ne peut donner de bons fruits.»

### **Obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes...**

Le Message pastoral de l'Archevêque de Québec est pour nous bien décevant et injuste; mais cette dernière étape dans la lutte contre l'Oeuvre portera sans doute du fruit car, ainsi que l'a souligné le Pape Jean-Paul II: «Il arrive, en effet, qu'en certaines situations concrètes de l'existence humaine le mal se révèle dans une certaine mesure utile en ce qu'il crée des occasions pour le bien. Goethe n'a-t-il pas qualifié le diable comme «une partie de cette force, qui toujours veut le mal et toujours crée le bien»? (...) En définitive on arrive ainsi, sous l'incitation du mal, à mettre en oeuvre un bien plus grand.» (*Mémoire et identité*, p. 28)

En terminant, j'aimerais poser quelques questions: N'est-ce pas «blesser l'unité de l'Église» que de s'acharner sur une Oeuvre à laquelle on ne peut rien reprocher d'autre que d'être le véhicule pour la réalisation d'un mystère propre à notre temps?

N'est-ce pas «blesser l'unité de l'Église» que de s'acharner contre de jeunes prêtres qui enseignent la doctrine de l'Église, et rien que la doctrine de l'Église, et qui font du bien aux âmes partout où ils passent, notamment en faveur de l'unité des Églises?

N'est-ce pas «blesser l'unité de l'Église» que de continuer à répandre des faussetés sur une Oeuvre où des laïcs engagés, s'efforçant de faire leur réforme intérieure, d'intensifier leur vie spirituelle conformément aux lois de Dieu et de l'Église, désirent contribuer à l'avènement du Règne de Dieu sur terre?

N'est-ce pas «blesser l'unité de l'Église» que de contrarier les plans de Dieu et d'interdire à l'Esprit Saint de «souffler où Il veut» en mettant des limites à ce qui est possible à Dieu et à l'Immaculée?

Le «bon sens» – le sens surnaturel – nous incite à reprendre les paroles de Pierre au Sanhédrin:

«S'il est juste aux yeux de Dieu de vous obéir plutôt qu'à Dieu, à vous d'en juger. Nous ne pouvons pas, quant à nous, ne pas publier ce que nous avons vu et entendu.» (Ac 4, 19-20)